

Juillet
2013

N°74

L!G' EN BREF

la ligue de
l'enseignement

un avenir par
l'éducation populaire

La feuille d'information de la
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FÉDÉRATION DE LOT-ET-GARONNE

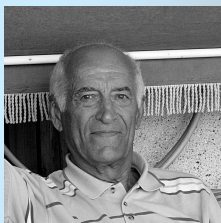
Le témoin du mois :

Lucien MERLE

**La laïcité se passe d'adjectif,
elle est la laïcité...**

« ... J'ai aimé ce que j'ai fait.
Mon engagement n'attendait
aucune récompense, juste la
satisfaction d'avoir apporté à
certains, d'avoir pu être utile.
Si nous étions engagés
c'était avant tout parceque
nous y trouvions du bonheur.
Nous n'avons aucun mé-
rite... »

Pour lire l'intégralité du té-
moignage, [cliquez ici](#)



L'exception culturelle est-ce bien nécessaire ?



Très récemment, à l'occasion des prémices européens relatifs aux futures négociations estivales sur le libre échange transatlantique, la Commission Européenne, sous l'impulsion de la France, s'est prononcée pour le maintien de l'exclusion des services culturelles de ces négociations. Le libéralisme économique, devenant peu à peu la seule règle a vu là un pan lui "échapper"... pour quelques temps encore ?

L'exemple cinématographique est à ce titre emblématique du combat mené : il n'est qu'à voir la photo (qui n'est pas un montage) prise dans l'entrée d'un cinéma outre-Atlantique pour mesurer ce qui nous guette si nous n'y prenons garde. Car, dire du cinéma Hollywoodien qu'il est hégémonique est devenu un lieu commun et nous pourrions bien à notre tour être engloutis par ce tsunami qui passe partout, sans que rien (ou presque donc) ne semble lui résister.

Le vieux débat sur le protectionnisme économique a donc ressurgi, et les mots ont volé bas entre la Commission Européenne, plus précisément José-Manuel Barroso, et certains ministres français. Où l'on s'accusait d'être réactionnaire ou encore d'être à l'origine de la montée du Front national, etc. ! Il faut dire que les enjeux sont colossaux. Pour Jean-Marc Ayrault, l'exception culturelle, c'est le progrès et l'ouverture aux cultures du monde, c'est la défense de la diversité culturelle, ça s'impose à tous. La France n'était d'ailleurs pas isolée, combattant avec de nombreux autres pays membres. A l'exception notamment des anglais, bien entendu, qui n'ont pas manqué de nous railler, eux qui projettent aujourd'hui près de 80% de films États-Uniens dans leurs salles, contre 40% en France qui correspondent exactement à la part de films français.

Si la France a été si attentive et prévenante à Bruxelles, c'est bien aussi parce qu'elle a repéré un nouveau risque qui menace notamment la diffusion des films en salle plus que la production des œuvres. Il s'agit de la VOD (Video On Demand) dont l'essor est permanent avec une rapidité d'accès aux films qui s'inscrit dans la politique du consommateur « quand je veux et où je veux », eldorado potentiel pour l'industrie de l'image. Mais les effets de ce système difficile à déréguler sont mal connus et, si les destructions des salles qui pourraient en découler seront définitives, la pérennisation semble quant à elle très incertaine, l'économie d'aujourd'hui ne raisonnant plus qu'à (très) court terme. Une étude a déjà évalué le recul des salles à plus de 6% de ce fait. Et ce n'est peut être qu'un début. Le nombre de films vus ainsi est considérable, mais leur diversité est elle très limitée, et les séries sont d'avantage prisées en la matière que les films d'auteurs, d'où le fait que nous parlons ici d'avantage d'images que de films.

Alors, même si il faut bien avouer que la qualité des films produits dans notre pays n'est pas toujours du niveau que nous pourrions espérer, la reconnaissance de l'exception culturelle qui, tout en permettant l'expression d'une plus grande diversité luttant contre un certain formatage est une nécessité absolue sous peine de voir disparaître une part importante de ma création, non rentable. Sans compter les effets sur la diffusion en salle pour laquelle nous nous mobilisons, créatrice à la fois de lien social et d'emploi.

Dans ce numéro:

| | |
|--|---|
| Le témoin du mois | 1 |
| Edito | 1 |
| | 2 |
| | 2 |
| | 2 |
| Tourisme et décentralisation | 3 |
| Exposition artistique et neutralité | 3 |
| La CNIL propose l'éducation au numérique comme grande cause notionale 2014 | 3 |
| www.47.assoligie.org | 4 |
| Calendrier | 4 |

Bruno TARREAU
Délégué Général

Le Préfet du Lot-et-Garonne en visite à Sauméjan



Jeudi 4 juillet 2013 le nouveau Préfet Denis Conus, arrivé depuis 3 semaines, a effectué une visite sur le centre de vacances l'Aïrial à Sauméjan. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre annuel des visites d'avant saison touristique. Le centre de vacances géré par la Ligue de l'Enseignement avait été retenu par ses services, après Walibi ou le lac de Casteljaloux il y a quelques années. Un coup de projecteur

sur le tourisme social qui a permis de bien faire le point sur notre activité avec ses spécificités mais aussi son professionnalisme. Le Maire de Sauméjan, Francis Daros et le Président de la Ligue de la fédération ont accueilli le Préfet et lui ont fait faire le tour des installations, non sans lui avoir au préalable fait la genèse de ce projet qui a démarré en 1984, sous l'impulsion du Maire de l'époque Jean-Gilbert Bourras et d'Odette Canut militante de la Fédération des Œuvres Laïques. L'occasion pour le Préfet, dans une ambiance à la fois sérieuse et dé-

tendue de rappeler que monsieur Bourras avait fait partie de la première promotion de l'ENA en 1945, qui avait été réservée à des patriotes ayant exercé notamment dans la résistance et reconnus pour leurs hauts-faits. Les services de l'Etat étaient représentés, comme la DDCSPP avec madame Berg et messieurs Belguiral et Herberichs. Mais aussi les services vétérinaires, de contrôles économiques ou de la sécurité des piscines... La visite a ainsi été émaillée de nombreux rappels en matière de réglementation et a pu confirmer que le centre de l'Aïrial avait

toutes les habilitations nécessaires à un accueil de qualité pour ses usagers, enfants ou mineurs dans le cadre des séjours en colonie de vacances. Le projet de rénovation de la cuisine que réalisera la mairie à compter du mois de novembre cette année a pu être présenté au Préfet (voir notre photo)

Cinéma Chez Nous (CCN), notre circuit de cinéma itinérant

Le circuit de cinéma itinérant de notre réseau est né le 16 juillet 1984. Il a depuis beaucoup évolué et a su s'adapter à nombreuses évolutions, tant des politiques publiques et territoriales que des normes de diffusion ou techniques. Depuis maintenant près de 30 ans de nombreux points de diffusion ont existé, citons par exemple et de manière non exhaustive en Lot-et-Garonne Barbaste, Laroque Timbaut, Miramont de Guyenne, Beauville, Duras, Layrac, Monflanquin, Prayssas, Roquefort, Sarbazan, Pouillon, Amou, et en Dordogne Villefranche du Périgord... Le projectionniste historique de ce dernier, François Humbert (voir portrait sur Lig'en Bref de octobre 2012) a pris

retraite au moment même où la question des projections numériques se posait du fait de la disparition progressive des copies en 35 mm. De ce fait, aujourd'hui le circuit Cinéma Chez Nous se limite à 3 points de diffusion, tous en Lot-et-Garonne : Miramont de Guyenne, Layrac et Monflanquin. Ce sont toutefois encore environ 70 séances annuelles qui sont projetées pour une fréquentation d'environ 3500 entrées. Il faut bien dire que la présence d'images à volonté a porté dans les années précédentes un rude coup à ce type de projection. De ce fait un travail de fond a été mené afin d'offrir au public qui se présente au guichet la possibilité de voir des films dans de biens meil-

leurs conditions qu'auparavant. Et ce-ci est important car si ces séances n'existaient pas bien des gens dans des zones rurales n'auraient pas accès au 7ème art. Cinéma Chez Nous sera donc numérisé dès la rentrée de septembre, au moyen d'un projecteur itinérant nouvelle génération. Par ailleurs et en collaboration avec les 3 collectivités concernées une analyse des conditions techniques de diffusion (écran, son...) a été réalisée qui donnera lieu à des travaux de mise aux normes et d'amélioration financés en grande partie par le CNC (Centre national de la cinématographie) au moyen des sommes épargnées par CCN au moyen de la TSA. Ce nouveau projecteur devrait également

faciliter la projection en plein air, notamment durant l'été.

L'assemblée générale de CCN aura lieu le 24 juillet à 17h à la Ligue de l'Enseignement. Le bureau est aujourd'hui, et pour quelques jours encore, composé de Claude Pons (Président) Jean-Claude Pitiot (trésorier) et Philippe Stellati (exploitant).



Un congrès de la Ligue avec 3 ministres...



Le congrès de la Ligue de l'enseignement s'est déroulé en fin de semaine dernière à Nantes. Dès le jeudi, après les interventions d'ouverture de Jean-Michel Ducomte (président) et Jean-Marc Roirant (secrétaire général), c'est le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon qui a pris la parole. Il a en substance développé des propos rappelant l'importance de l'école pour former les citoyens de demain. Il est à ce titre revenu longuement sur la question des rythmes scolaires, qui entrera en vigueur dans certaines villes dès la rentrée prochaine, en réaffirmant

l'importance du hantier et la place que les mouvements d'Éducation doivent y prendre. Le lendemain, la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Madame Valérie Fourneyron, a notamment fait part de sa volonté de garantir les financements des associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire en préservant les crédits nationaux en 2014. Elle souhaite également recréer un partenariat fructueux entre associations et collectivités locales, mettant en cause le recours quasi systématique à l'appel d'offres favorisant la concurrence plus que les partenariats. Il est ainsi question de créer très prochainement une

définition légale de la subvention. Le samedi, Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation a rappelé le désir du gouvernement actuel de mener une politique publique tenant compte des besoins sociaux des citoyens. Et la nécessité, face à l'expression de ces besoins, d'une co-construction de l'action avec l'ensemble des acteurs concernés. Enfin, en référence à la question de congrès, le ministre a interrogé la façon de redonner du pouvoir aux citoyens au travers des politiques publiques. Et cette démocratie peut-elle irriguer le champ économique? C'est tout l'objet et l'enjeu du projet de loi sur l'ESS. Eric Favay, secrétaire gé-

néral adjoint de la Ligue de l'enseignement a proposé en clôture du congrès des perspectives pour préparer l'avenir et les 150 de notre mouvement en 2016 : Consolider l'ensemble de nos actions, promouvoir au quotidien une laïcité de conviction qui permette la reconnaissance des individus et des communautés culturelles, poursuivre notre travail d'accompagnement de la réforme de l'école, amplifier l'action des jeunes au sein de la Ligue de l'enseignement et conforter leur place dans notre réseau et enfin, contribuer au débat public en vue des prochaines élections municipales et territoriales.

Tourisme et décentralisation

Le tourisme sera-t-il été le grand oublié ou n'est-il finalement qu'une simple « compétence d'ajustement » dans la répartition des compétences entre les Régions et les Départements ? Tel est la question qui se pose après lecture de l'avant projet de « Lois de décentralisation et de réforme de l'action publique », Acte 3 de la décentralisation porté par la Ministre de la réforme de l'Etat. Cet avant-projet, dans sa présentation en Avril prévoit de confier la compétence Tourisme aux Conseils généraux, orientation prise sans concertation de l'UNAT, réseau fort de 56 membres nationaux dont notre mouvement. Les adhérents de l'UNAT sont implantés sur la totalité du territoire natio-

nal. Ils regroupent plus de 1400 établissements, accueillent chaque année plus de 4,5 millions de personnes, emploient près de 45 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires tourisme de l'ordre de 1,6 milliards d'euros. Aujourd'hui, la compétence tourisme peut se retrouver à tous les étages : de la Commune à l'Etat en passant par les Intercommunalités, les Départements et les Régions... Cette diversité peut être parfois jugée complexe pour les opérateurs et coûteuse pour les finances publiques. Dès lors, la nomination d'un chef de file s'impose et pour nous, c'est la Région. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'apport des comités départementaux du

tourisme, de certaines politiques départementales en faveur des dispositifs d'aide au départ ou encore d'aide à la rénovation... Cependant, la compétence Tourisme ne nous semble pas être au cœur des préoccupations départementales. La priorité des départements demeure l'action sociale et citoyenne, priorité renforcée par l'intitulé de l'avant-projet de loi : « Développer les solidarités territoriales et la démocratie locale ». Les acteurs du Tourisme Social et Associatif prêts à se mobiliser avec « les Régions pour la croissance et l'emploi et promouvoir l'égalité des territoires » !! Notre revendication ne relève ni d'une lubie, ni d'un caprice ou encore d'un anti-départementalisme mais

d'une recherche de cohérence et d'efficacité pour notre secteur. Cette politique régionale touristique forte et pertinente que nous appelons de nos vœux ne pourra réussir qu'à la double condition d'être appuyée par une politique nationale structurée et lisible en faveur du secteur et articulée dans ses interventions avec les différents échelons de proximité et en premier lieu : les Départements.



Exposition artistique et neutralité



L'Observatoire de la liberté de création, dont la Ligue est membre, publie une lettre ouverte à Aurélie Filippetti. L'artiste palestinienne Ahlam Shibli expose ses photographies depuis le 28 mai au Jeu de Paume, réunies sous le titre Phantom Home (« Foyer fantôme »). Il s'agit de six séries d'images, prises dans différents pays, la dernière, intitulée « Death », faite en Cisjordanie, montrant en 68 images comment les Palestiniens vivent avec le souvenir des combattants qui ont disparu - qu'ils soient prisonniers, tués dans des combats avec l'armée

israélienne, morts après avoir commis des attentats suicides. Le 5 juin, le président du Crif (Conseil représentatif des organisations juives), Roger Cukierman, a écrit à la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, pour lui demander d'intervenir, jugeant « particulièrement regrettable et inacceptable qu'en plein Paris, cette série fasse ainsi l'apologie du terrorisme ». En retour, le ministère a admis que cette exposition " suscite de nombreuses réactions compréhensibles" et que la "neutralité revendiquée " de l'artiste " peut, en elle-même choquer et donner lieu à de mauvaises interprétations, puisqu'elle n'explique pas le contexte des photographies, qui n'est pas seulement celui de la perte mais qui est aussi celui

du terrorisme ". Depuis, des menaces et des alertes à la bombe ont eu lieu, qui inquiètent le personnel du Centre d'art et les visiteurs. Voici quelques passages de la lettre ouverte : Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, L'Observatoire de la liberté de création s'adresse à vous au sujet de l'exposition d'Ahlam Shibli présentée actuellement au Jeu de Paume, objet de pressions, et parfois d'attaques violentes qui en menacent le bon déroulement, compromettent la sécurité du personnel du Jeu de Paume et du public. Ces faits menacent la liberté de création que nous défendons. [...] Considérez-vous que les artistes doivent être objectifs et non pas neutres ? Il ne s'agit pas ici d'un reportage

mais d'œuvres photographiques d'une artiste qui a déclaré : « Je ne suis pas une militante... Mon travail est de montrer, pas de dénoncer ni de juger ». Plutôt qu'une position de neutralité, il nous semble qu'il s'agit ici d'un propos d'artiste, dont il paraît évident que la subjectivité réside à son désir même de « montrer », comme c'est du reste visible dans la totalité de l'exposition, dont il semble difficile de distraire arbitrairement la série qui provoque la polémique [...] Lire la suite en cliquant ici

La CNIL propose l'éducation au numérique comme grande cause nationale 2014

La Commission nationale informatique et liberté lance une initiative dans le but de faire de l'éducation au numérique la prochaine "grand cause nationale". Elle a pour cela réuni un collectif de partenaires issus du monde de l'éducation, de la société civile, des entreprises, des collectivités locales. La CNIL s'est engagée depuis plusieurs années dans de nombreuses actions pédagogiques pour sensibiliser les jeunes, les enseignants et les chefs d'établissements aux nouveaux usages numériques. Elle souhaite aujourd'hui contribuer plus forte-

ment à l'éducation au numérique, en concertation avec les acteurs concernés. Les équipements et les usages numériques des jeunes explosent :
 - 48 % des 8-17 ans sont connectés à Facebook et 18 % des moins de 13 ans y ont leur propre compte.
 - 90 % des 15-17 ans possédant un Smartphone l'utilisent pour prendre des photos ou des vidéos. Si l'usage de ces outils se généralise, leur appropriation implique une prise de conscience individuelle et collective sur les enjeux, les risques et les bonnes pratiques en la matière.

Soucieuse d'informer et de sensibiliser les citoyens, notamment les plus jeunes, sur la protection des données personnelles et de la vie privée, la CNIL a mené, depuis plusieurs années, de nombreuses actions pédagogiques. Aujourd'hui, la CNIL souhaite renforcer son action avec l'élaboration de nouveaux outils et l'élargissement de leur diffusion. Cette action a vocation à s'articuler avec celle des autres acteurs concernés, publics comme le ministère de l'éducation nationale, pour la mise en place d'une véritable éducation au numérique et aussi privés.

La CNIL a ainsi décidé de faire de ce sujet un axe stratégique de son action pour les prochaines années. Un poste de responsable de l'éducation au numérique a été créé en novembre 2012 afin de développer les relations avec les acteurs concernés.



Calendrier

04 JUIL CONCOURS DE NOUVELLES DU LIBERTY



Pour la 15ème année consécutive Le Liberty organise avec l'Association Française des Cinémas d'Art et Essai (<http://www.art-et-essai.org/accueil.htm>), le Centre National de la Cinématographie, ainsi que des partenaires locaux comme la Bibliothèque de Fumel, le point lecture de Libos, la mairie de Fumel, un concours d'écriture de nouvelles liées au cinéma avec comme récompenses (entre autres) un passeport donnant droit à une année de cinéma gratuite au ciné Liberty, des places de cinéma, des livres... et dans un deuxième temps, au niveau national, un séjour au festival de Cannes 2014... Vous vous prélassiez au soleil un bon bouquin à la main...et soudain l'envie d'écrire vous assaille. Ne laissez pas passer l'opportunité d'écrire une nouvelle liée au... (Lire la suite)

Si si, c'est l'été, et les marcheurs les plus courageux auront l'occasion de marcher autant qu'ils le souhaiteront grâce à de nombreuses associations affiliées qui proposent tout au long des mois de juillet et août 2013 des sorties dans tout le département. **Au mois de Juillet** : Le dimanche 7 juillet l'association La Panlebe propose une Randonnée VTT, pédestre ou Canoë à Fongrave. Le rendez vous est fixé à 9h (plus de renseignement au 06.08.85.89.67). Le dimanche 14 juillet c'est au tour de VC Grateloup de proposer La Multirando La Rando des Loup une Randonnée VTT ou pédestre. Le rendez vous est fixé à Grateloup à 8h30 (plus de renseignement au 05.53.88.84.54). Le dimanche 21 juillet l'association Cycloport Miramontais propose une Randonnée au Lac du Saut du loup à miramont-de-Guyenne VTT, pédestre ou Cyclo. Le rendez vous est fixé à 8h30 (plus de renseignement au 06.88.78.15.75). Le dimanche 28 juillet, deux ... (Lire la suite)

03 JUIL L'ÉTÉ DES RANDONNÉES



Si si, c'est l'été, et les marcheurs les plus courageux auront l'occasion de marcher autant qu'ils le souhaiteront grâce à de nombreuses associations affiliées qui proposent tout au long des mois de juillet et août 2013 des sorties dans tout le département. **Au mois de Juillet** : Le dimanche 7 juillet l'association La Panlebe propose une Randonnée VTT, pédestre ou Canoë à Fongrave. Le rendez vous est fixé à 9h (plus de renseignement au 06.08.85.89.67). Le dimanche 14 juillet c'est au tour de VC Grateloup de proposer La Multirando La Rando des Loup une Randonnée VTT ou pédestre. Le rendez vous est fixé à Grateloup à 8h30 (plus de renseignement au 05.53.88.84.54). Le dimanche 21 juillet l'association Cycloport Miramontais propose une Randonnée au Lac du Saut du loup à miramont-de-Guyenne VTT, pédestre ou Cyclo. Le rendez vous est fixé à 8h30 (plus de renseignement au 06.88.78.15.75). Le dimanche 28 juillet, deux ... (Lire la suite)

Comme chaque année, la ville de Casteljaloux se met à disposition de ce grand rassemblement devenu incontournable au mois d'Août : **La Féria de Casteljaloux**. Les bénévoles de l'Amicale Laïque de " Castel " font pour l'essentiel la réussite de ces trois journées festives aux doux accents espagnols. Cette année la Féria se déroulera **les 9, 10 et 11 Août 2013**. Voici le programme de ces journées : **Le Vendredi 9 août** : 17h Encierro et Paquito des « Chiquitos », groupes musicaux - place de la mairie 19h Ouverture de la Feria, remise des clefs de la ville en musique, sangria par l'Amicale Laïque 20h Escargolade par le Club de Rugby - place... (Lire la suite)

09 AOUT FÉRIA DE CASTELJALOUX



Comme chaque année, la ville de Casteljaloux se met à disposition de ce grand rassemblement devenu incontournable au mois d'Août : **La Féria de Casteljaloux**. Les bénévoles de l'Amicale Laïque de " Castel " font pour l'essentiel la réussite de ces trois journées festives aux doux accents espagnols. Cette année la Féria se déroulera **les 9, 10 et 11 Août 2013**. Voici le programme de ces journées : **Le Vendredi 9 août** : 17h Encierro et Paquito des « Chiquitos », groupes musicaux - place de la mairie 19h Ouverture de la Feria, remise des clefs de la ville en musique, sangria par l'Amicale Laïque 20h Escargolade par le Club de Rugby - place... (Lire la suite)

Comme chaque année, la ville de Casteljaloux se met à disposition de ce grand rassemblement devenu incontournable au mois d'Août : **La Féria de Casteljaloux**. Les bénévoles de l'Amicale Laïque de " Castel " font pour l'essentiel la réussite de ces trois journées festives aux doux accents espagnols. Cette année la Féria se déroulera **les 9, 10 et 11 Août 2013**. Voici le programme de ces journées : **Le Vendredi 9 août** : 17h Encierro et Paquito des « Chiquitos », groupes musicaux - place de la mairie 19h Ouverture de la Feria, remise des clefs de la ville en musique, sangria par l'Amicale Laïque 20h Escargolade par le Club de Rugby - place... (Lire la suite)

Les articles sont lisibles dans leur intégralité sur le site dédié aux associations :

www.47.assoligie.org

Si vous souhaitez que nous relayons vos informations, il vous suffit de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante: vieassociative@laligue-fol47.org

Le 4 Juillet - Sauméjan - 16H

Visite du Préfet au Village Vacances de l'Airal

Le 5 Juillet - Agen - 14H

Départ des premiers séjours vacances d'été

Le 11 Juillet - Bazens - 18H

A la ferme « Aux trésors des coteaux » Balade - dégustation entre vigne et verger à la découverte de cette ferme familiale conduite en agriculture bio depuis 25 ans.

Renseignement et Réservation :
05 53 95 12 99

Le 15 Juillet - Agen - 17H

Diffusion de l'émission sur la Ligue de l'Enseignement sur Radio Bulle.

Le 17 Juillet - Le Passage d'Agen - 10H

Visite des jardins du cœur suivi d'un atelier Bar à légume. Organisé par l'association « Au fil des séounes » Renseignement et réservation au :
05 53 95 12 99

Le 24 Juillet - Agen - 17H

Assemblée Générale de Cinéma Chez Nous dans les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques.

Le 25 Juillet - Marmande - 18H

Au Cinéma le Plaza. Séance en plein air avec la projection du film « Les bronzés font du ski »

Le 30 Août - Agen - 13H

Fin des séjours vacances d'été

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

La feuille d'information des adhérents, des associations affiliées et des sympathisants de la :

Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37

Mail : contact@laligue-fol47.org

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h